

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 08/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11/04/2025 Mise en ligne sur le site internet le 11/04/2025 L'an 2025, le 8 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/04/2025.

<u>Présents</u>: M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes: DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, MM: DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés ayant donné procuration : Mme THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves Excusé : M. COLIN Pascal

A été nommée secrétaire : Mme THIROT Sylvie

## D25\_005 - Budget primitif 2025 - Budget de la commune

## Vu l'article L. 2312 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif Communal 2025 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement	1 065 992.86 €
Section d'investissement	539 346.89 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le Budget Primitif Communal 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 11/04/2025 Le Maire, Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire, Mme THIROT Sylvie